

Reprise de la séance ajournée du 18 juin 2014, tenue le 23 juin 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

**Sont présents :**

Monsieur	Alain Carrier	maire
Monsieur	Régis Sirois	conseiller, siège no 1
Madame	Mylène Gauthier	conseillère, siège no 2
Monsieur	Bertrand Lavoie	conseiller, siège no 3
Madame	Marie-France Dupont	absente, absence motivée
VACANT		siège no 5
Monsieur	Robin Deschênes	absent, absence motivée

**Les membres présents forment quorum.**

**Madame Madeleine Lévesque, secrétaire, est aussi présente.**

Monsieur Alain Carrier, maire, donne le compte rendu suivant :

Selon l'article 153, du Code municipal du Québec, on ne peut traiter des sujets sans le consentement unanime de tous les membres du conseil ou s'ils ne sont pas tous présents.

La présente séance ajournée ne peut être tenue et est considérée close.

  
Alain Carrier, maire

  
Madeleine Lévesque, sec.